



<https://www.printo.it/pediatric-rheumatology/FR/intro>

Traitements Médicamenteux

Version de 2016

12. Mycophénolate mofétil

12.1 Description

Certaines maladies rhumatismales infantiles découlent d'une réponse anormale du système immunitaire. Le mycophénolate mofétil inhibe la prolifération des lymphocytes B et T (il s'agit de globules blancs spécifiques) ; en d'autres termes, il diminue le taux de développement de certaines cellules du système immunitaire. Ainsi, l'efficacité du mycophénolate mofétil dépend de cette action inhibitrice qui apparaît après quelques semaines.

12.2 Posologie/Voies d'administration

On peut administrer ce médicament sous forme de comprimés ou de poudre pour solution à hauteur d'1 à 3 g par jour. Il est recommandé de prendre le mycophénolate mofétil entre les repas, car l'ingestion d'aliments peut diminuer son absorption. En cas d'oubli d'une dose, le patient ne doit pas prendre une double dose la fois suivante. Il doit être conservé dans son emballage original, fermé hermétiquement. Dans l'idéal, les concentrations du médicament doivent être mesurées par différentes prises de sang effectuées le même jour à plusieurs reprises ; cela permet d'adapter la posologie au cas par cas.

12.3 Effets secondaires

Les maux gastro-intestinaux, observés dans 10 à 30 % des cas, notamment en début de traitement, représentent l'effet secondaire le plus courant. On note des diarrhées, des nausées, des vomissements

ainsi qu'une constipation. Si ces effets secondaires persistent, il convient d'envisager une diminution de la dose ou d'administrer un produit similaire (myfortic). Le médicament entraîne une diminution des globules blancs et/ou des plaquettes ; ainsi, ceux-ci doivent être contrôlés sur une base mensuelle. Le traitement doit être interrompu temporairement en cas de diminution du nombre de globules blancs et/ou de plaquettes.

Le médicament peut être à l'origine d'un risque infectieux accru. Les immunosuppresseurs déclenchent une réponse anormale aux vaccins vivants. Par conséquent, il n'est pas recommandé de vacciner votre enfant avec des vaccins vivants, notamment le vaccin contre la varicelle. Consultez votre médecin généraliste avant toute vaccination et tout voyage à l'étranger. Les grossesses ne devraient pas être envisagées pendant un traitement à base de mycophénolate mofétil. Il est nécessaire de réaliser des examens cliniques de routine (mensuels) ainsi que des analyses de sang et d'urine pour détecter tout effet secondaire potentiel et réagir en conséquence.

12.4 Principales indications en matière de maladies rhumatismales infantiles

Lupus érythémateux systémique juvénile.